



AAPPMA « La truite du Barbenan »



TRAVAUX D'ENLEVEMENT D'EMBACLES SUR LA RIVIERE « LE BARBENAN » (03)



Le Barbenan (Photo FD03)

BILAN DE L'OPERATION

N° DOSSIER FNPF : 09A030383

DECEMBRE 2009

1. Rappel du contexte

Le Barbenan est une petite rivière sauvage classée dans la totalité de son parcours en 1ère catégorie piscicole. Ce cours d'eau de tête de bassin est une rivière propice au développement d'espèces habituellement rencontrées dans ce type de milieu, et faisant l'objet de mesures particulières de protection, telles que la truite fario et l'écrevisse à pattes blanches.

Le Barbenan et ses affluents constituent une richesse piscicole importante pour le département de l'Allier. La qualité de ses habitats est telle que les populations de truite fario y rencontrent des conditions favorables pour pouvoir y accomplir l'ensemble de leur cycle biologique.

Le Barbenan a donc été qualifié de **contexte salmonicole conforme** dans le PDPG validé du département de l'Allier. Ainsi, l'AAPPMA « La truite du Barbenan » mène une gestion patrimoniale et tente de maintenir la souche locale de truite fario en ne réalisant aucun déversement. Cette gestion patrimoniale conduit l'AAPPMA à privilégier les actions de restauration du milieu et d'entretien du cours d'eau.

2. Objet de l'action

Cette action prévoyait l'enlèvement d'embâcles de bois depuis la berge en utilisant la traction animale et notamment le débardage à cheval. Le choix du débardage à cheval a été privilégié en raison des difficultés d'accès à la rivière et pour ne pas détériorer les berges.

Il s'agissait de retirer trois embâcles constitués par des arbres déracinés depuis l'hiver 2006-2007 obstruant totalement le lit de la rivière d'une rive à l'autre. Ces embâcles engendrent une accumulation des sédiments et donc un colmatage du substrat, générant une perte de surfaces productives pour la truite fario de plusieurs centaines de m². De plus, ils contribuent à créer des obstacles sur le cours d'eau qui risquent de devenir infranchissables pour la truite.

3. Bilan de l'action

Au cours du mois d'octobre 2009, deux entreprises, une spécialisée dans les travaux de bucheronnage en rivière et l'autre dans le débardage à cheval ont travaillé en synergie afin de retirer de la rivière plusieurs dizaines de m³ de bois qui constituaient les embâcles.

L'opération a duré 5 jours pendant lesquels l'ensemble des embâcles ont été retirés. Cette opération a permis de restaurer la libre-circulation piscicole sur le secteur qui était compromise depuis l'apparition de ces embâcles.

Cette action doit également permettre de regagner près de 500 m² de surfaces productives pour la truite fario dès que la rivière et notamment les crues hivernales auront évacué les sédiments accumulés depuis plusieurs années au droit des embâcles.

Les photographies présentées ci-dessous illustrent les travaux réalisés.



Photos 1 et 2 : Embâcles présents sur le Barbenan





Photos 2,3 et 4 : Interventions des entreprises spécialisées sur les embâcles



Photos 5 et 6 : Situation du cours d'eau après enlèvement des embâcles
Crédits photo : AAPMA Arfeuilles

4. Bilan financier de l'opération

Budget définitif (factures jointes en annexe)

Libellé	Prestataire	N° facture	Prix TTC (€)
Travaux de tronçonnage pour enlèvement d'embâcles sur le Barbenan	Christophe JEUNE	950	1 582,50
Enlèvement d'embâcles sur le Barbenan avec des chevaux de débar dage	Andre SAHUC	09203	1 856,80
Frais de fournitures administratives AAPPMA			350,00
Cout total			3 789,30

Plan de financement définitif de l'opération

Organismes	Montants en €	% de financement
AAPPMA « La truite du Barbenan »	1 894,45	50
Fédération Nationale Pêche	1 894,85	50
	3 789,30	100

5. Annexes

- 1) Factures relatives aux opérations d'enlèvement des embâcles